

Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale	M2
Action 5 : agir au plus près des habitants	A5
Initiatives de proximité	298

La Commission Permanente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1611-4 et L4221-1 et suivants,
- VU** la délibération du Conseil régional du 18 décembre 2015 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** le règlement d'intervention adopté par la délibération de la Commission permanente du 1^{er} octobre 2007,
- VU** le règlement d'intervention adopté par la délibération de la Commission permanente du 30 janvier 2014 relatif aux subventions accordées pour les actions de commémoration du début de la Première Guerre Mondiale au titre du devoir de mémoire
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

une subvention de 2 500 € au Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes (44 - Loire-Atlantique), pour la réalisation, en 2020, d'un ouvrage regroupant les biographies et les dernières lettres des 50 Otages de Nantes et Châteaubriant ;

ATTRIBUE

une subvention de 500 € à la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny (44 - Loire-Atlantique), pour la réalisation, en 2020, des projets de l'association relatifs au devoir de mémoire et au soutien des militaires français en opérations extérieures ;

ATTRIBUE

une subvention de 500 € à l'association des Amis de la Fondation Mémoire Déportation (44 - Loire-Atlantique), pour le développement, en 2020, d'un mémorial virtuel ayant vocation à fournir une base de données sur la déportation utilisable pour les chercheurs ;

ATTRIBUE

une subvention de 300 € à l'Union nationale des combattants - 5394^e section de la Tranche-sur-Mer (85 - Vendée), pour l'acquisition, en 2020, d'un drapeau Soldat de France/Opex à l'enseigne de sa section ;

ATTRIBUE

une subvention de 300 € à l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord - section de Montournais (85 - Vendée), pour l'acquisition, en 2020, d'un drapeau Afrique Française du Nord à l'enseigne de sa section ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement d'un montant de 4 100 € ;

AUTORISE

le caractère forfaitaire des aides attribuées au Comité départemental du souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes, à la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny, à l'association des Amis de la Fondation Mémoire Déportation, à l'Union nationale des combattants - 5394^e section de la Tranche-sur-Mer et à l'Union nationale des combattants d'Afrique du Nord - section de Montournais.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen

REÇU le 04/05/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs